



Les



c|a.u.e

d'Occitanie

Union Régionale
des Conseils d'architecture, d'urbanisme
et de l'environnement d'Occitanie



BILAN D'ACTIVITÉ

**20
21**

SOMMAIRE

RAPPORT MORAL	 p. 3
MISSIONS	 p. 5
1 - ACTIVITÉ 2021	 p. 6
ÉCHANGER ET MUTUALISER	p. 7
ACCOMPAGNER LES POLITIQUES PUBLIQUES	p. 19
VALORISER LES CAUE	p. 26
2 - FONCTIONNEMENT ASSOCIATIF	 p. 36
ORGANISATION ET GOUVERNANCE	p. 37
VIE STATUTAIRE	p. 38
GESTION INTERNE	p. 40
RAPPORT FINANCIER	p. 44
GLOSSAIRE DES ACRONYMES	 p. 54

RAPPORT MORAL

2021 a été avant tout une année de transition avec le renouvellement de la gouvernance de chaque CAUE d'Occitanie à la suite des élections départementales qui se sont déroulées les 20 et 27 juin en même temps que les élections régionales.

Les Président-e-s de CAUE ont été élus progressivement durant le second semestre 2021. On constate pour l'Occitanie un fort changement puisque dix Président-e-s des treize CAUE sont élu-e-s à ce poste pour la première fois.

Fin 2021 et début 2022, nous avons préparé ce passage de relais progressivement avec Ghislaine CABESSUT, précédente Présidente de l'association régionale qui a été chaleureusement remerciée pour le travail accompli au niveau régional depuis 2015.

Avec celles et ceux qui étaient déjà élu-e-s, nous nous sommes en effet retrouvés le 25 octobre à Carcassonne pour une réunion en présentiel qui nous

a permis de mieux nous connaître et d'échanger autour de l'association régionale des CAUE, particulièrement dynamique en Occitanie.

Au niveau de l'association régionale des CAUE d'Occitanie, nous avons dû attendre que l'ensemble des Président-e-s de CAUE soient élu-e-s pour organiser notre conseil d'administration électif qui s'est tenu le 31 janvier 2022.

Un bureau a été élu avec, pour les postes de Vice-président, Marie-Pierre SADOURNY, Présidente du CAUE des Pyrénées-Orientales et Jean-Louis GRIMAL, Vice-président du CAUE de l'Aveyron ; Dominique SARDEING, Présidente du CAUE du Tarn-et-Garonne et Hélène ROZIS LE BRETON, Présidente du CAUE du Gers, respectivement Trésorière et Trésorière adjointe ; Emmanuel JOULIÉ, Président du CAUE du Tarn au poste de Secrétaire et moi-même élue au poste de Présidente. Je peux vous assurer que le bureau s'est mis rapidement au travail avec une grande motivation.

RAPPORT MORAL

Les contacts étroits que nous entretenons avec les partenaires régionaux se sont confirmés pendant cette année de transition. En mars 2021, M. ROUSSEL, Directeur Régional des Affaires Culturelles d'Occitanie, a proposé d'élargir, dans un cadre pluriannuel, le partenariat entre les CAUE et la DRAC. Les liens avec la Région Occitanie ont été réaffirmés juste après les élections régionales par la désignation de Florence BRUTUS, Vice-présidente en charge de l'aménagement, de la cohésion des territoires et de la ruralité, par la Présidente Carole DELGA, à notre conseil d'administration. La contractualisation avec la DREAL dans le cadre du Réseau Paysage Occitanie devait s'achever fin 2021 mais a été renouvelé par avenant en 2022 et un renouvellement est probable à partir de 2023.

Concernant nos activités, après une année difficile en 2020, les incertitudes vis-à-vis de la situation sanitaire ont perturbé les manifestations et animations initialement prévues en début d'année.

Les actions collectives en présentiel ont pu se dérouler au deuxième semestre 2021 : participation et contribution à l'organisation des Journées Nationales de l'Architecture et du Mois de l'Architecture à Montpellier (34), à La Cuisine à Nègrepelisse (82) et à La Chartreuse à Villeneuve-lès-Avignon (30), organisation de journées thématiques d'échanges autour de la Garonne à Carbonne (31) et sur la côte Vermeille (66), dans le cadre du Réseau Paysage Occitanie.

Enfin, pendant toute cette année encore bien particulière, l'implication régionale des directeur-trice-s et des équipes des CAUE n'a pas faibli avec le partage de nombreux sujets communs, à l'occasion des réunions de directeurs, des échanges et des productions au sein des groupes de travail et des ateliers pour préparer avec les services le futur cadre partenarial pluriannuel entre la Région et les CAUE d'Occitanie.

Marie-France BARTHET, Présidente

MISSIONS

Les Conseils d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement, institués par la loi sur l'Architecture de 1977, ont pour but de développer la qualité de l'architecture, de l'urbanisme et de l'environnement avec le souci permanent de les adapter aux particularités locales.

L'Union Régionale des Conseils d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement d'Occitanie, dénommée Les CAUE d'Occitanie, a pour principales finalités de **valoriser le travail des CAUE**, de **favoriser leur mutualisation autour de projets communs**, de **coordonner les CAUE membres qui accompagnent les politiques publiques** régionales, nationales et européennes dans les domaines de l'architecture, de l'urbanisme et de l'environnement.

Elle a pour objet :

- **La coordination et la valorisation du réseau territorial** de compétences et de partenariats développé par les CAUE sur la région,
- **La représentation et la promotion des CAUE** auprès des institutions, collectivités et acteurs régionaux, nationaux, européens,
- **La conduite ou la coordination d'actions et d'opérations spécifiques** d'intérêt régional, sur des zones géographiques intéressant plusieurs départements,
- **L'aide aux contacts avec tout organisme** pouvant intéresser les CAUE dans le cadre de leurs missions,
- **La formation des personnels et l'organisation d'échanges techniques** entre les CAUE ou avec toute personne ayant une activité dans les domaines des professions concernées par les CAUE,
- **La gestion des financements régionaux, nationaux ou européens** pour l'accomplissement des missions citées ci-dessus.

1 | **ACTIVITÉ 2021**

ÉCHANGER ET MUTUALISER
ACCOMPAGNER LES POLITIQUES PUBLIQUES
VALORISER LES CAUE

ÉCHANGER ET MUTUALISER, les groupes de travail et d'échanges (GT)

GT Numérique

Objectifs

- Améliorer ses connaissances et sa pratique des outils numériques : applications de Sendinblue, les réseaux sociaux, utilisation de l'extranet, le Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD).
- Suivi des **outils numériques mutualisés** : site internet, extranet, abonnements mutualisés (Sendinblue, Vimeo et Calaméo) en lien avec notre prestataire W-agera (Marc DRUILHE).
- Mutualiser les expériences et les compétences, **échanger les bonnes pratiques.**

 **4 ateliers en visioconférence animés par Marc DRUILHE et 1 réunion de coordination au CAUE de l'Aude.**

Participant-e-s

- 👤 Ariège : Corinne TRIAY
- 👤 Aude : Marie BARDET
- 👤 Aveyron : Vincent HURTES
- 👤 Gard : Thierry BAUMET
- 👤 Haute-Garonne : Amélie VASSEUR
- 👤 Gers : Jussara LABAZUY et Marie-Anne NEDYJ
- 👤 Hérault : Valérie PEREZ
- 👤 Lot : Stéphane FERAY
- 👤 Lozère : Caroline ENTRAYGUES
- 👤 Hautes-Pyrénées : Josiane MAGNE
- 👤 Pyrénées-Orientales : Pascale MIRALLES et Corinne CHOZNACKI
- 👤 Tarn : Frédérique OLLIVIER
- 👤 Tarn-et-Garonne : Sandy CAILLAT
- 👤 Occitanie : Philippe LABAUME et Fabienne RODRIGUEZ
- 👤 Directrice référente : Frédérique OLLIVIER



PRODUCTION / ACTION

Animation, échanges et administration du site internet et de l'extranet.
Livret mode d'emploi de l'extranet.

ÉCHANGER ET MUTUALISER, les groupes de travail et d'échanges (GT)

GT Particuliers et Numérique

Objectifs

- Veille et échanges autour des fiches disponibles sur les sites internet des CAUE d'Occitanie pour le conseil aux particuliers.
- Proposer une amélioration de l'ergonomie des sites pour les particuliers.
- Trier et au besoin actualiser les fiches existantes ou réaliser de nouvelles fiches.
- Mettre à la disposition des CAUE un gabarit de fiche pratique mutualisée. Le gabarit graphique en cours de validation est proposé par Stéphane FERAY dans le cadre d'une convention de mise à disposition.

 **2 visioconférences de l'ensemble du groupe et 2 visioconférences en sous-groupes pour la préparation du gabarit graphique.**

Participant-e-s

- 👤 Ariège : Laurelyne MEUNIER
- 👤 Aude : Pauline VAN LEEUWEN
- 👤 Gard : Marc VEYRAT
- 👤 Haute-Garonne : Laure MOULINOU
- 👤 Gers : Jussara LABAZUY
- 👤 Hérault : Aspasia KAMBEROU et Michaël ARJONA
- 👤 Lot : Antoine SOMMER et Stéphane FERAY
- 👤 Lozère : Caroline ENTRAYGUES
- 👤 Pyrénées-Orientales : Clara ROUZOT
- 👤 Tarn : Frédérique OLLIVIER
- 👤 Tarn-et-Garonne : Sandrine BASTIE
- 👤 Occitanie : Philippe LABAUME
- 👤 Directrice référente : Caroline ENTRAYGUES



PRODUCTION / ACTION

Gabarit graphique pour les fiches pratiques mutualisées.
Tri des ressources pour les particuliers sur le site internet.
Identification des besoins pour de nouvelles fiches.

ÉCHANGER ET MUTUALISER, les groupes de travail et d'échanges (GT)

GT Zéro Artificialisation Nette (ZAN)

Objectifs

- Faciliter les échanges entre les 13 CAUE d'Occitanie autour de la notion de ZAN.
- Identifier les principaux outils, supports et expériences existantes, évaluer les pratiques et identifier les besoins au sein de CAUE.
- Entretenir des échanges avec les partenaires et faire des retours réguliers dans les cadre du groupe ZAN piloté par la Région.

 **3 réunions au siège des CAUE d'Occitanie avec possibilité de visioconférence.**

Participant-e-s

- 👤 Ariège : Bruno AUGÉ
- 👤 Aude : Hélène TOUCHE
- 👤 Aveyron : Sylvie CURE
- 👤 Gard : Pascale PARAT-BEZARD, Martin FETET et Célestine MOUGE
- 👤 Haute-Garonne : Florence FREMONT
- 👤 Gers : Frédéric POULLE
- 👤 Hérault : Sylvaine GLAIZOL
- 👤 Lozère : Lucille GUIRAUD
- 👤 Hautes-Pyrénées : Vincent DEDIEU
- 👤 Pyrénées-Orientales : Stéphane VALLIERE
- 👤 Tarn : Nelly JERRIGE
- 👤 Tarn-et-Garonne : Philippe MILLASSEAU
- 👤 Occitanie : Philippe LABAUME
- 👤 Directeur référent : Philippe MILLASSEAU



PRODUCTION / ACTION

Échange de pratiques des CAUE.

Feuille de route pour la sensibilisation des élus au ZAN.

ÉCHANGER ET MUTUALISER, les groupes de travail et d'échanges (GT)

GT Bourgs-Centres Occitanie (BCO)

Objectifs

- Permettre des **rencontres régulières entre les CAUE et chargé-e-s de mission de la Région**, partage des pratiques d'accompagnement des Bourgs-Centres, échanges sur les méthodes, l'organisation et les partenariats locaux ...
- Organiser des **ateliers de terrain** associant, CAUE, Région et acteurs locaux pour expérimenter les démarches d'accompagnement et développer le partenariat.

 **1 réunion au siège de l'association
Les CAUE d'Occitanie à Toulouse.**

Participant-e-s

- ✎ Ariège : Agnès LEGENDRE
- ✎ Aude : Eric CIAPPARA
- ✎ Aveyron : Sylvie CURE
- ✎ Gard : Pascale PARAT-BEZARD
- ✎ Haute-Garonne : Françoise FAVAREL
- ✎ Gers : Frédéric POULLE
- ✎ Hérault : Renaud BARRÈS
- ✎ Lot : Mathieu LARRIBE
- ✎ Lozère : Caroline ENTRAYGUES
- ✎ Hautes-Pyrénées : Vincent DEDIEU
- ✎ Pyrénées-Orientales : Stéphane VALLIÈRE
- ✎ Tarn : Nelly JERRIGE
- ✎ Tarn-et-Garonne : Philippe MILLASSEAU
- ✎ Occitanie : Philippe LABAUME
- ✎ Avec la participation de Bruno GUILLEMOT et de Nolwenn MARCHAND, Région Occitanie
- 👤 Directrice référente : Françoise FAVAREL



PRODUCTION / ACTION

Échange de pratiques des CAUE et diffusion de l'information autour des évolutions du dispositif BCO.

ÉCHANGER ET MUTUALISER, les groupes de travail et d'échanges (GT)

GT plaquette "Paysage et transition énergétique"

Objectifs

- Finaliser la **publication** "*Les paysages d'Occitanie, une ressource pour la transition énergétique*" dans le cadre de la Collection Paysages d'Occitanie éditée avec la DREAL.
- Suivi de la mise en page réalisée par Patrick SABATIER dans le cadre d'une convention de mise à disposition.

 **3 visioconférences.**

Participant-e-s

- ⊗ Ariège : Agnès LEGENDRE et Patrick SABATIER
- ⊗ Aveyron : Marie-Dominique ALBINET
- ⊗ Lot : Corentin ANGLADE, Mathieu LARRIBE et Stéphane FERAY
- ⊗ Lozère : Hélène DUCLOUX
- ⊗ Hautes-Pyrénées : Régis RANGASSAMY
- ⊗ Tarn-et-Garonne : Charlotte BARRÉ et Philippe MILLASSEAU
- ⊗ Occitanie : Philippe LABAUME
- ⊗ Avec la participation d'Alain GUGLIELMETTI, DREAL Occitanie
- 👤 Directeurs référents : Agnès LEGENDRE et Mathieu LARRIBE



PRODUCTION / ACTION

Edition de la plaquette "*Les paysages d'Occitanie, une ressource pour la transition énergétique*".

ÉCHANGER ET MUTUALISER, les groupes de travail et d'échanges (GT)

GT plaquette "Paysage pour la transition écologique"

Objectifs

- Définir et **concevoir la publication** "*Les paysages d'Occitanie, pour la transition écologique*" dans le cadre de la Collection Paysages d'Occitanie réalisée avec la DREAL.
- Rédiger les **textes**, proposer des illustrations (photos, croquis).
- Réaliser la **cartographie et les infographies** et mettre en page la publication.

 **1 réunion au siège des CAUE d'Occitanie avec possibilité de visioconférence.**

Participant-e-s

- 👤 Ariège : Agnès LEGENDRE
- 👤 Aveyron : Marie-Dominique ALBINET
- 👤 Haute-Garonne : Nolwenn MARCHAND
- 👤 Gers : Laetitia LAFFITTE
- 👤 Hérault : Anaïs HERVOUET et Serena PALAZZI
- 👤 Lot : Mathieu LARRIBE
- 👤 Lozère : Nicolas VIGNAU
- 👤 Pyrénées-Orientales : Katja DEIRMENDJIAN
- 👤 Tarn-et-Garonne : Charlotte BARRÉ et Philippe MILLASSEAU
- 👤 Occitanie : Philippe LABAUME
- 👤 Avec la participation d'Alain GUGLIELMETTI, DREAL Occitanie
- 👤 Directeurs référents : Agnès LEGENDRE et Mathieu LARRIBE



PRODUCTION / ACTION

Cadrage de la plaquette "*Les paysages d'Occitanie, pour la transition écologique*".

ÉCHANGER ET MUTUALISER, les groupes de travail et d'échanges (GT)

GT plaquette "Rénover ou construire, faire les bons choix !"

Objectifs

- Définir et **concevoir la publication** "*Rénover ou construire, faire les bons choix !*", en lien avec l'ADEME et la DREAL.
- Rédiger les **textes**, proposer des illustrations (photos, croquis).
- Réaliser la **cartographie et les infographies** et mettre en page la publication. Le graphisme est réalisé par Stéphane FERAY dans le cadre d'une convention de mise à disposition.

 **5 réunions au siège des CAUE d'Occitanie, 1 réunion au CAUE de l'Hérault avec possibilité de visioconférence et 2 visioconférences.**

Participant-e-s

- 👤 Ariège : Corinne TRIAY
- 👤 Gard : Marc VEYRAT
- 👤 Haute-Garonne : Stéphane VAN ANDRINGA
- 👤 Gers : Philippe BRET
- 👤 Hérault : Renaud BARRÈS
- 👤 Lot : Stéphane FERAY
- 👤 Pyrénées-Orientales : Florian FAUCHEUX
- 👤 Tarn-et-Garonne : Philippe MILLASSEAU
- 👤 Occitanie : Philippe LABAUME
- 👤 Avec la participation de Nathalie GONTHIEZ, ADEME Occitanie
- 👤 Directeur référent : Renaud BARRÈS



PRODUCTION / ACTION

Recadrage de la plaquette "*Rénover ou construire, faire les bons choix !*".
Rédaction, illustrations, conception et mise en page de la plaquette.

ÉCHANGER ET MUTUALISER, les groupes de travail et d'échanges (GT)

GT plaquettes revêtements de sol et végétaux

Objectifs

- Échanger entre CAUE d'Occitanie sur ces sujets.
- Produire à partir d'une première version proposée par le CAUE des Pyrénées-Orientales, deux documents de sensibilisation en intégrant la biodiversité et l'évolution du climat, l'une portant sur les revêtements de sol et l'autre sur les végétaux.

 **1 visioconférence.**

Participant-e-s

- ⊗ Ariège : Agnès LEGENDRE
- ⊗ Aveyron : Marie Dominique ALBINET
- ⊗ Gard : Célestine MOUGE
- ⊗ Haute-Garonne : Nolwenn MARCHAND
- ⊗ Gers : Laetitia LAFFITTE
- ⊗ Hérault : Serena PALAZZI et Anaïs HERVOUET
- ⊗ Lozère : Nicolas VIGNAU
- ⊗ Pyrénées-Orientales : Corinne CHOZNACKI, Katja DEIRMENDJIAN et Stéphane VALLIÈRE
- ⊗ Tarn : Nathalie AMIOT et Yohann MAILLARD
- ⊗ Tarn-et-Garonne : Charlotte BARRÉ
- 👤 Directeur référent : Stéphane VALLIÈRE

GT Pédagogie

Objectifs

- Organiser une session pédagogique avec accueil de classes sur le site de La Cuisine, à Nègrepelisse (82), à l'occasion des Journées Nationales de l'Architecture.
- Partager les expériences en matière de sensibilisation en milieu scolaire et expérimenter.

 **1 visioconférence de préparation et une session pédagogique.**

Participant-e-s

- ⊗ Ariège : Laurelyne MEUNIER
- ⊗ Aude : Laurie GLEIZES
- ⊗ Haute-Garonne : Mélanie DAMINATO
- ⊗ Tarn : Frédérique OLLIVIER
- ⊗ Tarn-et-Garonne : Sandra GASPARD
- ⊗ Avec la participation de Sabine CONTIVAL (DSDEN 82)



PRODUCTION / ACTION

Session pédagogique animée par quatre CAUE sur le site de La Cuisine : 4 classes et 72 élèves accueillis.



PRODUCTION / ACTION

Échanges CAUE autour d'un projet de plaquettes proposé par le CAUE 66.

ÉCHANGER ET MUTUALISER, la formation des personnels

La formation des personnels et l'organisation d'échanges techniques entre les CAUE ou avec toute personne ayant une activité dans les domaines des professions concernées par les CAUE, sont des missions statutaires confiées à l'association.

À la demande des CAUE d'Occitanie, le travail engagé en 2019 par le CAUE du Gers, devenu organisme de formation certifié Qualiopi¹ en 2020, en lien avec un groupe de travail et l'association, a permis de concevoir un programme adapté et de monter l'action de formation intitulée "**Estimation des coûts des projets des ouvrages de bâtiments, en particulier des opérations de construction ou de réhabilitation d'équipements publics, dans le domaine socio-culturel, administratif et scolaire**" (ECB).

Cette formation entend donner **des notions pour appréhender la question financière dans toute sa complexité**, en identifiant l'ensemble des dépenses et des paramètres impactant le coût global ainsi qu'en s'appropriant une méthode pour chiffrer rapidement un projet **au regard de l'intervention très amont du CAUE**.

Après quatre déprogrammations en 2020 et 2021, liées aux mesures de confinement et de distanciation, **cette formation à destination des professionnels des CAUE intervenants sur les missions de conseil aux collectivités a pu enfin se tenir, les 18 et 19 novembre, à Labège.**



Stagiaires de la formation ECB qui s'est déroulée les 18 et 19 novembre, à Labège (31)



PRODUCTION / ACTION

Session de formation "*Estimation des coûts des projets des ouvrages de bâtiments*", animée par L. Bataillie, formatrice : 8 CAUE et 12 stagiaires accueillis.

ÉCHANGER ET MUTUALISER, la formation des personnels

L'offre de formations s'enrichie au fur et à mesure des besoins collectifs recensés et a permis de développer d'autres actions de formation :

- Les ateliers numériques s'inscrivent dans une volonté des salariés du réseau à favoriser et à transmettre tout type de la communication à l'aide d'outils digitaux en constante évolution. Dans ce cadre, une **formation à l'outil Drupal**, niveau initiation, **séquencée en deux modules à distance**, a été réalisée une première fois les 10 et 22 décembre 2020 puis renouvelée les 21 janvier et 4 février 2021. L'objectif étant de faciliter l'appropriation et d'acquérir un socle commun de connaissances. Au total, **13 stagiaires ont ainsi découvert le fonctionnement de cet outil et sont en mesure d'actualiser et de publier de nouveaux contenus sur le site internet.**
- **Lancement d'une 1^{ère} réunion** du groupe de travail formation interne, constitué de manière ad hoc selon la thématique sur **l'estimation des coûts des projets d'espaces publics**. Ce groupe est en charge de produire une réflexion en termes de besoins et d'objectifs et **s'est réuni** le 8 décembre, en présentiel et distanciel afin de **proposer une nouvelle formation en 2023.**

L'association ayant obtenu un numéro de déclaration d'activité en date du 25 mars 2020 par la DIRECCTE Occitanie, **a établi son 1^{er} bilan pédagogique et financier retraçant son activité de dispensateur de formation professionnelle de l'année précédente** et plus spécifiquement son action de formation à l'outil Drupal (décembre 2020). Il a été télétransmis auprès du Service régional de contrôle de la formation professionnelle.



PRODUCTION / ACTION

Session de formation à l'outil Drupal, niveau initiation, séquencée en deux modules à distance, animée par W-agera : 4 CAUE et 7 stagiaires accueillis en 2021.

Feuille de route d'éventuelles futures formations pour validation en réunion des directions.

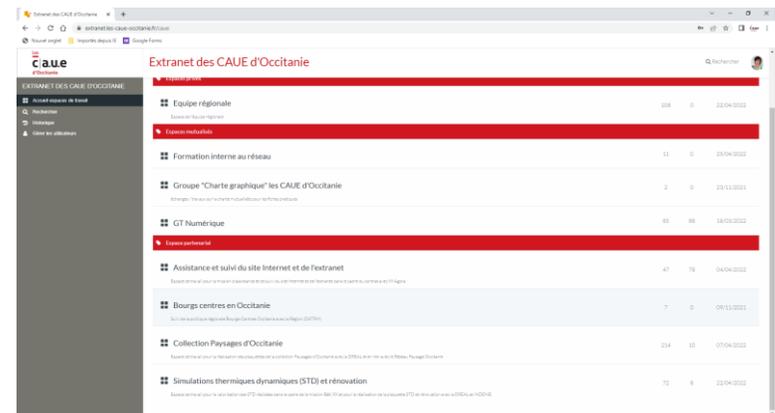
ÉCHANGER ET MUTUALISER, les outils de la communication interne

Extranet des CAUE Occitanie

- Depuis juin 2020, les CAUE d'Occitanie disposent d'un **extranet**. Il propose des **espaces privés pour chaque structure**, des **espaces mutualisés** pour les groupes de travail entre CAUE et des **espaces partenariaux** permettant d'ouvrir des groupes de travail à des partenaires.
- Un mode d'emploi a été réalisé afin d'en faciliter l'usage. A la demande des directeur-trice-s, il est administré par le délégué régional.
- Un contrat d'hébergement, de suivi et d'accompagnement est mutualisé avec le développeur (W-agera) qui **offre une assistance à chaque CAUE**.

Abonnements mutualisés

Des abonnements mutualisés à trois services en ligne sont proposés aux CAUE d'Occitanie : Calaméo (plateforme de diffusion numérique), Vimeo (partage et visionnage de vidéos) et Sendinblue (e-mailing des newsletters).



Page d'accueil de l'extranet des CAUE d'Occitanie

ÉCHANGER ET MUTUALISER, les outils de la communication externe

Site internet www.les-caue-occitanie.fr

- Depuis mai 2019, **un site internet mutualisé** permet de valoriser la coopération régionale des CAUE d'Occitanie et la spécificité de chaque CAUE.
- Dans un cadre partagé au travers les **échanges du GT Numérique**, **chaque CAUE peut développer son espace départemental** en lien avec les autres CAUE.
- Les **ressources du réseau sont partagées** au sein d'une base de données qui propose près de 1 200 supports : publications, fiches , expositions, vidéos et podcasts, dossiers thématiques...
- Des pages régionales permettent de présenter les actions collectives des CAUE autour de quatre grands thèmes : Paysage et biodiversité, Culture et patrimoine, Transition énergétique et Aménagement du territoire.
- Un contrat d'hébergement, de suivi et d'accompagnement, est également mutualisé avec le concepteur du site (W-agera) lequel assure une **assistance auprès de chaque CAUE**.

Fréquentation	2020	2021
Nombre de visites	56 250	83 340
Nombre de visiteurs	40 568	60 452
Nombre de pages vues	163 086	216 746
Durée des sessions	2'20"	2'09"

Fréquentation du site internet des CAUE d'Occitanie

ÉCHANGER ET MUTUALISER

▪ Groupes de travail CAUE (GT)

- GT Numérique, suivi et animation des outils numériques mutualisés.
- GT Particulier et Numérique, mutualisation de supports pour les particuliers.
- GT Friches, suivi des candidatures à l'AAP reconquête des friches.
- GT Zéro Artificialisation Nette, échanges pour la sensibilisation des élus au ZAN.
- GT Plaquette Paysages d'Occitanie, réalisation de la plaquette "Le paysage, pour la transition écologique".
- GT Fiches Sols et végétaux, réalisation de plaquettes sur les revêtements de sols et les palettes de végétaux.
- GT Plaquette "Rénover ou construire, faire les bons choix !", finalisation de la plaquette.
- GT Exposition "mission Racine", réalisation et animation de l'exposition.
- GT Pédagogie, échanges.

▪ Formation des personnels des CAUE

- Formation "Estimation des coûts des projets de bâtiments", 2^{ème} session réalisée les 20 et 21 avril 2022.
- Formation "Utilisation de l'approche Palo Alto dans les CAUE", session initiation, prévue en deux modules : 22-23 septembre et 8-9 décembre 2022.
- Formation "Estimation des coûts des projets de bâtiments", 3^{ème} session éventuellement fin 2022.
- GT préparation d'une formation "Estimation des coûts des projets d'espaces publics" pour début 2023.

▪ Animation du réseau régional

- Journées des équipes (à confirmer par le CAUE 65).

▪ Outils de communication mutualisés

- Suivi des relations contractuelles avec les prestataires et les fournisseurs.
- Le site internet www.les-caue-occitanie.fr en lien avec les sites des CAUE 12, 34 et 66.
- L'extranet des CAUE d'Occitanie administré par l'équipe régionale.
- Des abonnements mutualisés.

ACCOMPAGNER LES POLITIQUES PUBLIQUES, le partenariat Région/CAUE

Préparation du protocole Région/CAUE 2022-2028

Les CAUE d'Occitanie entretiennent avec la Région depuis plusieurs années un partenariat technique et financier, formalisé par un protocole d'accord pluriannuel.

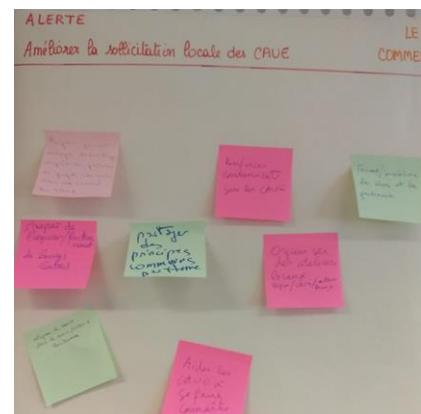
Au-delà des visioconférences de suivi mensuel avec la DAFU, l'année 2021 a permis de réaliser avec les services de la Région un bilan du protocole 2018-2021 et de préparer **des orientations et des perspectives pour un nouveau protocole 2022-2028.**

Ces échanges et ateliers de travail sont restés techniques car ils se sont déroulés pendant la période de transition de la gouvernance des CAUE. Plusieurs étapes ont rythmé ces travaux :

- **Le 17 juin, un atelier "Bilan"**, réalisé en partie en distanciel avec une vingtaine de participants de la Région et des CAUE.
- Début juillet, une **enquête d'évaluation et de proposition** au sein des CAUE d'Occitanie.
- **Le 07 juillet, un atelier "Perspectives"**, organisé en présentiel à la Région avec une quinzaine de participants de la Région et des CAUE.

Les grandes orientations :

- Thématiques : bâti, rénovation, architecture durable innovation, planification, valorisation des paysages, développement des territoires, ...
- Positionnement de conseil amont des CAUE et approche globale et transversale.
- Collectif des treize CAUE impliqués dans le partenariat.



Extrait métaplan de l'atelier Région/CAUE du 7 juillet

ACCOMPAGNER LES POLITIQUES PUBLIQUES, l'aménagement du territoire



Requalification de la friche agricole de Gaudiès (CAUE 09), un exemple examiné en GT ZAN
CAUE "Comment proposer des logements dans une commune rurale sans consommer d'espace agricole ?"

Contribution au groupe de travail régional ZAN

Avant même la promulgation de la loi Climat et Résilience d'août 2021, la Région Occitanie a souhaité mobiliser les acteurs de l'aménagement et du foncier en vue d'anticiper les objectifs du ZAN dans son projet de SRADDET. Un groupe de travail régional a été constitué associant : la DREAL, le CEREMA, l'ARB, l'EPF, les trois agences d'urbanisme, la SAFER, la Chambre régionale d'Agriculture, plusieurs directions de la Région et les CAUE d'Occitanie.

Ph. MILLASSEAU, P. PARAT-BEZARD et Ph. LABAUME ont représenté les CAUE lors des trois réunions conduites en 2021. Le groupe régional a identifié des actions à porter par chacun des partenaires.

En phase avec leur mission de conseil et de sensibilisation, les CAUE d'Occitanie ont proposé de développer des actions autour de la sensibilisation des élus aux enjeux du ZAN.

Sensibilisation des élus au ZAN

Une feuille de route a été construite collectivement par les CAUE lors des réunions du GT ZAN et présentée en tout début d'année 2022 au groupe régional afin de :

- Partager des définitions autour de cinq familles de mots : Sol et climat - Forme urbaine - Usage et mode de vie - Habitat - Le vivant au cœur du projet.
- Identifier des expériences et de bonnes pratiques de sobriété foncière et les analyser au regard du ZAN.
- Examiner et évaluer les outils de sensibilisation existant et proposer des améliorations au regard du ZAN.
- Analyser le jeu d'acteurs et leur besoin d'adaptation au regard du ZAN.

ACCOMPAGNER LES POLITIQUES PUBLIQUES, l'aménagement du territoire

Reconquête des friches

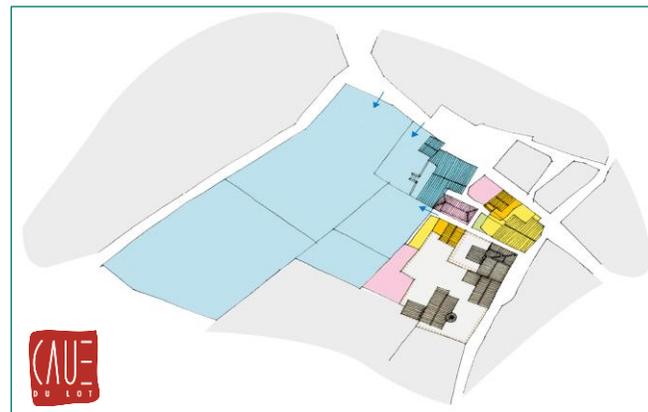
Les CAUE accompagnent depuis 2018 l'**Appel à Manifestation d'Intérêt "Reconquête des Friches Occitanie"** et la cinquantaine de porteurs de projet lauréats. Face au succès de la démarche, l'AMI est devenu un Appel À Projet (AAP) en 2020.

Deux sessions d'AAP ont été proposées en juin et décembre 2021. Ainsi, sur l'année **65 candidatures ont été évaluées**. La mobilisation des CAUE est locale (accompagnement des lauréats dans la conduite de leur projet) et régionale (suivi du comité régional, aide à l'évaluation des candidatures, coordination entre les partenaires).

Parallèlement, l'Etat a lancé un **appel à projet "Fonds Friches"** en deux sessions qui ont recueilli **165 candidatures**. Les candidatures ont été transmises pour information aux CAUE d'Occitanie.

Territoires d'équilibre Occitanie

Début 2021, les CAUE d'Occitanie ont été sollicités par la Région afin de réfléchir en amont à la mise en place d'un appel à manifestation d'intérêt pour expérimenter sur des territoires pilotes les grandes orientations du SRADDET et notamment la question du rééquilibrage des territoires. Les CAUE ont été plus particulièrement questionnés sur l'offre de logement attractif à l'échelle d'ilot en centre bourg. Ph. MILLASSEAU et Ph. LABAUME ont participé à plusieurs réunions et ont sollicité les CAUE pour recueillir des exemples ainsi que préparer une contribution.



Restructuration d'un ilot en centre bourg (CAUE 46), un exemple proposé pour enrichir la réflexion sur les territoires d'équilibre d'Occitanie, illustrant les problématiques foncières à l'échelle d'un ilot d'une commune rurale du Lot

ACCOMPAGNER LES POLITIQUES PUBLIQUES, les Bourgs-Centres Occitanie

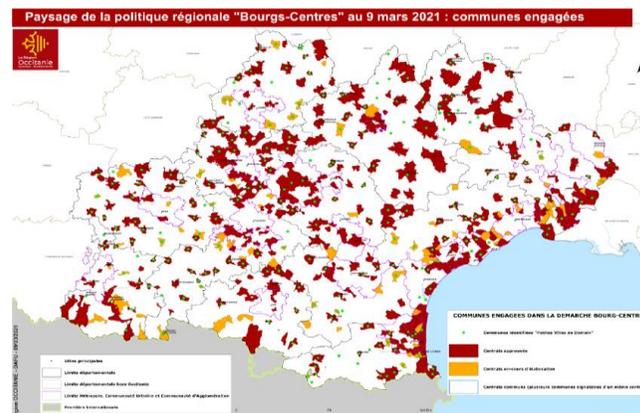
La première génération du dispositif régional Bourgs-Centres Occitanie (BCO) 2018-2021 concerne près de 500 communes qui ont contractualisé ou sont engagées, dont plus de 300 sont accompagnées par les CAUE (60%). Une nouvelle génération de contrat Bourgs-Centres Occitanie est en préparation pour la période 2022-2028.

Accompagnement par chaque CAUE

- Un **accompagnement de chaque CAUE à l'échelle départementale**, avec des organisations partenariales adaptées à chaque contexte territorial.
- Des démarches d'accompagnement adaptées à la taille des collectivités avec pour finalité de **coconstruire le projet avec les acteurs**, d'orienter le projet vers une vision élargie et globale, d'élaborer un programme d'actions cohérent et réalisable ainsi qu'**accompagner la mise en œuvre des actions**.

Suivi collectif du dispositif à l'échelle régionale

- Des **rencontres régulières entre les CAUE** et chargé-e-s de mission de la Région permettent de partager les pratiques, les méthodes, l'organisation avec les partenaires locaux, ...
- Une réunion d'échanges a permis d'évoquer un premier bilan du dispositif BCO, ses liens avec les démarches conduites par l'Etat (action Cœur de Ville, opération de Revitalisation de Territoire, Petite Ville de Demain, ...) ainsi que les prémisses de la nouvelle génération de contrats Bourgs-Centres Occitanie.



1^{ère} génération des contrats Bourgs-Centres Occitanie 2018-2021 : 498 communes engagées, 352 contrats approuvés et 395 communes ayant contractualisé (source Région, mars 2021)

ACCOMPAGNER LES POLITIQUES PUBLIQUES, les paysages d'Occitanie

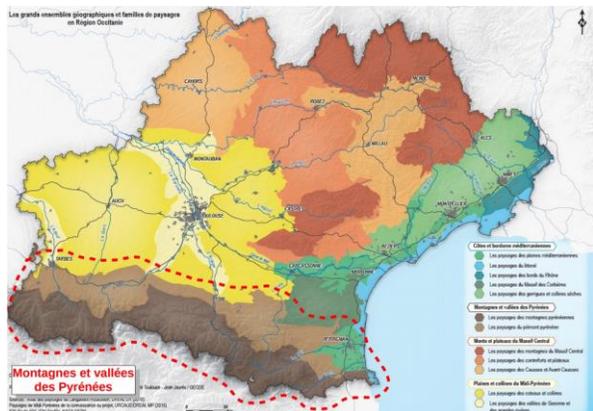
Dans le cadre d'une convention pluriannuelle 2018-2021 avec la DREAL, l'ENSA Toulouse et les universités Toulouse J. Jaurès et Montpellier P. Valéry :

Accompagnement de la politique régionale du paysage

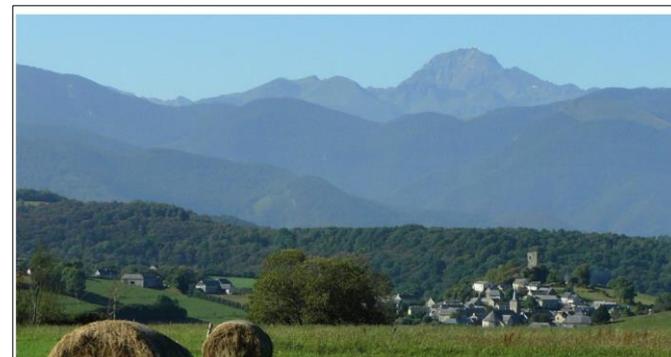
- Connaissance des paysages : contribution à la préparation de la journée régionale des Observatoires Photographiques du Paysage (OPP).
- Prise en compte du paysage dans les projets de territoire : réunion avec les services pour identifier l'apport du paysage dans les dispositifs de la Région.
- Renforcer les compétences : contribution des CAUE sur le paysage lors du séminaire de l'Association Nationale des Animateurs de l'Architecture et du Patrimoine (ANAAP) Occitanie, réunion avec les rectorats pour relancer le programme pédagogique "Partage ton paysage" et animation du webinaire DREAL sur les paysages d'Occitanie.

Contribution au pilotage du Réseau Paysage Occitanie (RPO)

- **Contribution et secrétariat** des comités d'animation (6 dans l'année).
- Contribution aux **actions de communication** : Paysage info et site internet.



Extraits du diaporama présenté lors du webinaire organisé par la DREAL le 28 juin, à l'attention des agents de l'Etat en Occitanie *"Connaissance de l'Occitanie : les paysages, un patrimoine et des atouts pour les projets"*



Le pic du Midi et la vallée de Campan, vus du piémont bigourdan à Avezac-Prat-Lahitte

ACCOMPAGNER LES POLITIQUES PUBLIQUES, les paysages d'Occitanie



© CAUE 66

Visite de découverte des paysages de la Côte Vermeille avec présentation des enjeux viticoles, touristiques résidentiels, culturels et patrimoniaux



© CAUE 66

Journées thématiques d'échanges (JTE) du Réseau Paysage Occitanie

- **Les paysages de la Garonne (CAUE 31)**

La journée Garonne s'est déroulée le 3 juin "Autres Garonne, les paysages racontent le fleuve". Elle a regroupé environ 40 participants. Le CAUE de la Haute-Garonne a proposé des interventions d'acteurs, partenaires et bénéficiaires de cette démarche et un temps de découverte in situ de lecture des paysages de Garonne avec les outils réalisés.

- **L'avenir des paysages de la Côte Vermeille (CAUE 66)**

Les 2 et 3 décembre, le CAUE des Pyrénées-Orientales a organisé deux journées thématiques d'échanges à Collioure qui ont rassemblé environ 60 personnes. Différentes thématiques et approches marquant l'histoire de ce territoire ont été abordées dans le but de relancer un programme d'actions transversales, concrètes et cohérentes avec les différents acteurs locaux en lien avec le régime de protection des paysages naturels.

- **Les paysages du Canal du Midi (CAUE 81)**

Compte tenu de l'évolution du programme sur deux journées avec une découverte itinérante commentée sur le terrain et un séminaire ainsi que dans l'attente du classement de la rigole, il a été convenu de les reporter en 2022.

ACCOMPAGNER LES POLITIQUES PUBLIQUES, la promotion de l'architecture

Évènements autour de l'Architecture

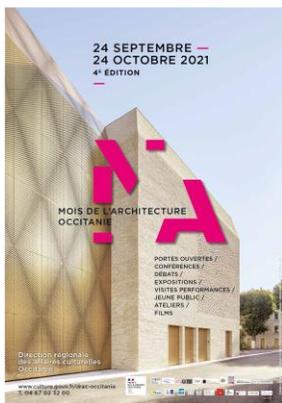
Contribution à l'organisation régionale du Mois de l'Architecture en Occitanie (MAO) et des Journées Nationales de l'Architecture (JNA) et participation aux inaugurations.

Compte tenu des contraintes sanitaires, le mois de l'Architecture en Occitanie (MAO) a été reporté du 24 septembre au 24 octobre. Les Journées Nationales de l'Architecture, se sont déroulés les 15, 16 et 17 octobre.

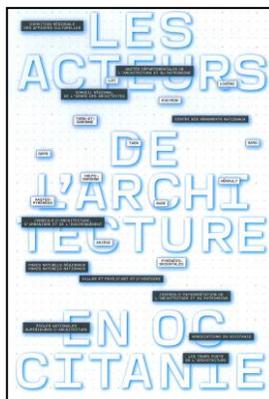
Afin de permettre une **meilleure lisibilité du réseau des acteurs de l'architecture** qui se structure en Occitanie autour du Mois de l'architecture, un répertoire des acteurs de l'architecture a été réalisé et diffusé lors du MAO.



Expérimentation pédagogique proposée par les CAUE d'Occitanie sur le site de La Cuisine, à Nègrepelisse (82)



Affiche du MAO édition 2021 et répertoire de l'architecture en Occitanie



Journée "Levez les yeux !"

- Échanges préalables à la mise en place d'un groupe d'échanges CAUE.
- En 2021, une session pédagogique (4 classes, 72 élèves), pilotée par le CAUE de Tarn-et-Garonne et associant les CAUE de l'Ariège, de l'Aude, de la Haute-Garonne et du Tarn, sur le site de La cuisine à l'occasion de la Journée "Lever les yeux" des JNA.

ACCOMPAGNER LES POLITIQUES PUBLIQUES

- **Partenariats techniques et financiers**
 - Préparations du protocole Région 2022-2028, d'un cadre partenarial transversal et pluriannuel avec la DRAC Occitanie 2023-2026 et d'une convention pluriannuelle avec la DREAL sur le Réseau Paysage Occitanie.
- **Accompagnement dans le cadre du protocole Région/CAUE en préparation**
 - Rénovation, construction, architecture durable et innovation : ...
 - Aménagement durable : planification et mise en œuvre du SRADDET, valorisation des paysages, articulation biodiversité et aménagement, centre de ressource Futé, Zéro Artificialisation Nette, reconquête des friches, intermodalités et mobilité, ...
 - Développement des territoires : politiques contractuelles, valorisation des paysages, bourgs-centres, espaces publics, littoral, massifs montagne (Massif Central et Pyrénées), ...
- **Accompagnement dans le cadre du Réseau Paysage Occitanie**
 - Animation et suivi des activités du Réseau Paysage Occitanie : comité d'animation, communication, journée d'échanges, ...
 - Organisation de deux journées thématiques d'échanges autour du système d'alimentation du Canal du Midi, par le CAUE du Tarn en lien avec le CAUE de l'Aude.
- **Accompagnement en lien avec la promotion de l'architecture et du patrimoine**
 - Soutien DRAC et CAUE dans la programmation des JNA (14, 15 et 16 octobre) et du Mois de l'Architecture (du 14 octobre au 14 novembre).
 - Suivi Copil fiches conseils centre ancien en Occitanie (DRAC, UDAP, CAUE).
 - Suivi du Copil du pôle formation continue des architectes (DRAC, CROA, ENSAT, ENSAM, CAUE).
 - Développement de partenariat dans le cadre de l'Education Artistique et Culturelle avec la DRAC et les Rectorats (séminaire PREAC 29/03/2022).
 - Animations collectives par les CAUE d'Occitanie sur les sites de La Cuisine à Nègrepelisse (Centre d'art et de design) et de la Chartreuse à Villeneuve-lès-Avignon (Centre national des écritures et du spectacle) à l'occasion des évènements dédiés à l'architecture durant l'année 2022 (Mois de l'architecture, JNA, autres...).
 - Réalisation et animation de l'exposition "mission Racine".

VALORISER LES CAUE, les partenariats techniques et représentation

Région à énergie positive

La Région ambitionne de devenir la première Région à énergie positive d'Europe en 2050. Afin d'enrichir les hypothèses des outils de modélisation et d'affiner la trajectoire REPOS, les CAUE ont été associés à deux ateliers en visioconférence concernant la contribution au secteur résidentiel et celle du secteur tertiaire.

Envirobot Occitanie

- Participation au conseil d'administration : M. CORNUET, R. BARRÈS et Ph. LABAUME.
- Contribution au GT Envirobot Rénov'Occitanie, en lien avec les CAUE partenaires ou porteurs d'un guichet Rénov'Occitanie : Ph. MILLASSEAU.
- Suivi de différentes actions : démarche Quartier Durable Occitanie, plusieurs webconférences, ...



Plan Bâtiment Durable Occitanie

Porté par l'Etat, l'ADEME et la Région, et animé par Envirobot, il vise à décliner en région le plan national Bâtiment Durable afin de favoriser l'engagement des acteurs publics et privés.

- Suivi et contribution aux réunions du comité partenarial.
- Le 18 octobre, participation à la première conférence.
- Participation aux deux visioconférences de la communauté d'acteurs "Urbanisme circulaire" mise en place dans le cadre de cette démarche.

VALORISER LES CAUE, les partenariats techniques et représentation

Agence Régionale Biodiversité (ARB)

- Participation aux réunions et aux sorties terrain du **comité d'orientation de l'ARB** : R. BARRÈS, F. FAVAREL et Ph. LABAUME.
- Échanges CAUE/ARB sur le programme européen "*Accroître la Résilience des Territoires au changement climatique par l'Incitation aux Solutions d'Adaptation fondées sur la Nature*" (ARTISAN).
- Sollicitation de l'ARB concernant une enquête sur la formation professionnelle en matière de biodiversité.
- Participation au sprint "*Intégration de la biodiversité dans la planification territoriale*", les 25 et 26 novembre, à Lézignan-Corbières (11).
- Contribution au groupe de travail pour l'élaboration d'un outil sur les palettes végétales pour l'Occitanie : A. LEGENDRE.
- Contribution au programme "Urbaflore" conduit par le Conservatoire Botanique National des Pyrénées et de Midi-Pyrénées, lecture des paysages des aires urbaines de l'ancienne région Midi-Pyrénées : J. MAGNE et J-F. ARAMENDY.

Comité Régional Biodiversité (CRB)

Les CAUE d'Occitanie sont membres du CRB Occitanie depuis sa création par arrêté préfectoral du 06-11-2017.

Les contraintes sanitaires ont sensiblement ralenti les travaux. Une réunion s'est déroulée en visioconférence le 5 mars 2021 et différents documents ont été transmis ensuite pour avis : SDAGE Adour-Garonne, PNA insectes, stratégie nationale biodiversité, ...



© CAUE 34

Comité d'orientation de l'ARB, sortie sur la commune de Montbazin (34) "Territoire engagé pour la Nature, atlas de la biodiversité communale"

VALORISER LES CAUE, les partenariats techniques et représentation

Club CREBA Occitanie

Le centre de ressources pour la réhabilitation responsable du bâti ancien (CREBA) est piloté par le Cerema. Il a proposé aux CAUE d'Occitanie de contribuer à l'émergence d'un club Occitanie, dans la perspective de l'organisation d'un colloque national finalement reporté en 2022 : S. VALLIÈRE, F. FAUCHEUX, R. BARRÈS, C. TRIAY, S. VAN ANDRINGA, Ph. MILLASSEAU et Ph. LABAUME.



Une des opérations de rénovation proposée par les CAUE d'Occitanie pour le colloque CREBA, transformation d'une maison en bistrot de pays à Pailhès (09)

Pôle de formation Occitanie

Le pôle de formation continue, piloté par la DRAC, le CROA, les ENSA de Montpellier et Toulouse ainsi que Les CAUE d'Occitanie, a pour vocation de proposer la formation professionnelle continue pour les architectes mais également d'en faire la promotion, et d'en établir une prospective (cf. charte constitutive du pôle signée le 7 mai 2019).

En 2021, les travaux ont permis de rassembler les formations proposées par les partenaires, d'identifier les thématiques manquantes, de lancer un appel à référencement et de sélectionner sur la base de critères communs des formations répondant aux besoins.

En réponse à l'appel à référencement, 125 formations ont été proposées par 29 organismes de formation.

Le Copil du pôle s'est réuni environ 12 fois en visioconférence : Ph. MILLASSEAU et Ph. LABAUME.

ENSA Toulouse

Les CAUE d'Occitanie sont partenaires de la Chaire d'enseignement et de recherche Ressources - Transitions - Innovations, de l'usage des matériaux bio et géo-sourcés en Midi-Pyrénées. Plusieurs rencontres ont été organisées dans ce cadre : F. FAVAREL et Ph. MILLASSEAU.

VALORISER LES CAUE, les partenariats techniques et représentation

Label national Villes et Villages Fleuris

Ce label récompense l'engagement des communes en faveur de l'**amélioration du cadre de vie**. Le Comité Régional du Tourisme et des Loisirs (CRTL) organise les visites du jury régional (105 communes visitées en 2021), en partenariat notamment avec les CAUE d'Ariège et du Gers. Le jury régional des Villes et Villages fleuris associe plusieurs professionnels de CAUE : A. LEGENDRE, L. LAFFITTE, J. CARRE, F. FREMONT, J-F. ARAMENDY, D. BOURGES, N. AMIOT, N. MARCHAND, F. RODRIGUEZ et Ph. LABAUME.

Stratégie Culture Région

Participation à la présentation de la première étape du plan stratégique pour la culture et le patrimoine pour la période 2022/2028 : C. PINOL.

Comité de pilotage fiches conseils UDAP

À la demande des Unités Départementales de l'Architecture et du Patrimoine (UDAP) d'Occitanie, la DRAC a programmé le lancement d'un marché de prestations intellectuelles pour l'élaboration de fiches didactiques grand public Rénovation du Bâti Ancien, à l'usage des pétitionnaires des UDAP.

La DRAC a souhaité constituer un groupe de pilotage associant les CAUE d'Occitanie : Y. ABOUMAJD, R. BARRÈS, Ph. LABAUME.

Ce travail, engagé à l'origine par l'UDAP et le CAUE de l'Aude, doit s'appuyer sur les fiches réalisées par le CAUE des Bouches-du-Rhône.



Cérémonie de Remise des Prix du Label "Villes et Villages Fleuris", à l'Hôtel de Région à Toulouse, le 25 novembre



Exemple de fiche UDAP/CAUE 13, adaptée pour l'Occitanie

VALORISER LES CAUE, les productions collectives

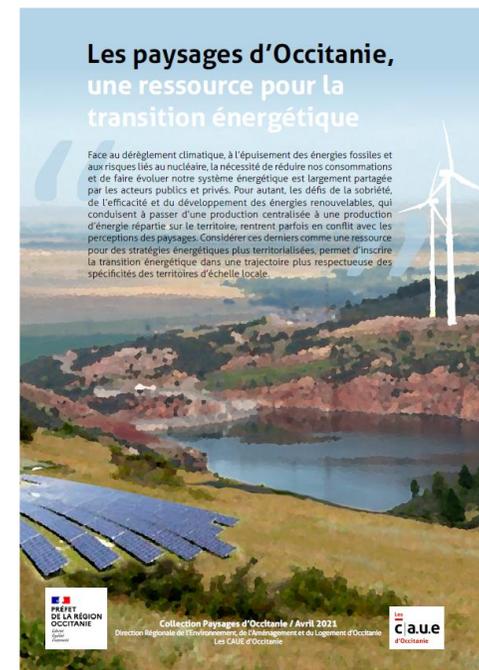
Collection Paysages d'Occitanie

Une **collection de plaquettes** coéditées par les CAUE d'Occitanie et la DREAL :

- En 2018, "*Les paysages d'Occitanie, des atouts pour les projets*".
- En 2019, "*Les paysages de carrière d'Occitanie, des projets à construire collectivement*".

En 2021, la plaquette "*Les paysages d'Occitanie, une ressource pour la transition énergétique*" a permis :

- D'identifier et **comprendre la ressource paysagère** des territoires.
- De construire et **partager une stratégie énergétique locale** et spatialisée.
- De définir les **sites d'implantation des projets d'énergies renouvelables** en cohérence avec le paysage.
- D'installer un **dispositif de production d'énergies renouvelables** dans le paysage.



La transition énergétique, passer d'une production d'énergie centralisée à une production localisée et répartie au sein des paysages

VALORISER LES CAUE, les productions collectives

Plaquette "Rénover ou construire, faire les bons choix !"

En cours de finalisation, elle sera éditée en partenariat avec l'ADEME et le DREAL.



Plaquette "Rénover ou construire, faire les bons choix !"

Exposition "mission Racine"

Sur les stations balnéaires de la mission Racine, elle est pilotée par le CAUE de l'Hérault en lien avec les CAUE de l'Aude, du Gard et des Pyrénées-Orientales ainsi qu'avec le soutien de la DRAC Occitanie.



Constitution et partage d'une bibliographie sur la mission Racine, identification de fonds d'archives et de témoins

VALORISER LES CAUE, la communication et diffusion

Actualités régionales du site internet

L'animation éditoriale des pages régionales du site internet repose sur un rythme de publication en lien avec l'activité statutaire et partenariale de l'association ainsi que la mobilisation des CAUE d'Occitanie sur des évènements.

Exemples d'actualité publiée sur le site internet à l'échelle régionale

VALORISER LES CAUE, la communication et diffusion

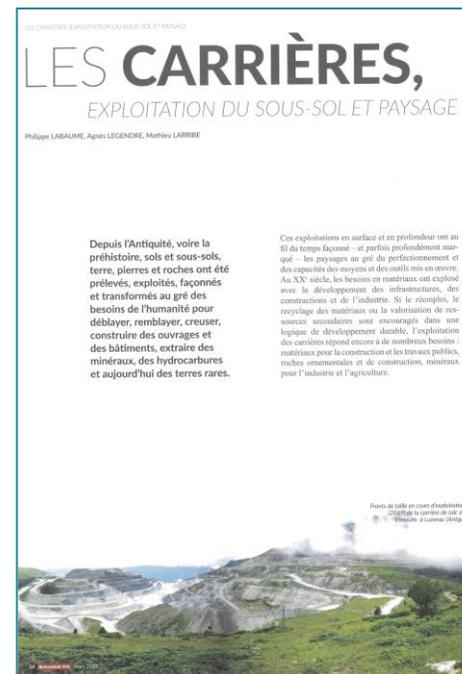
Diffusion et valorisation de la Collection Paysages d'Occitanie

- La plaquette "**Les paysages d'Occitanie, une ressource pour la transition énergétique**", publiée en avril 2021, a été largement diffusée par le réseau des CAUE d'Occitanie, en partenariat avec la DREAL.
- Agnès LEGENDRE est intervenue lors du **webinaire Paysages et Energies renouvelables**, organisé par l'Agence Régionale Énergie Climat (AREC) dans le cadre du réseau des Territoires d'Occitanie pour la Transition Énergétique (TOTEn). Un dossier *Concilier transition énergétique et qualité des paysages* a été constitué à la suite de ce webinaire <https://toten-occitanie.fr/concilier-transition-energetique-et-paysages>
- Un article rédigé par Agnès LEGENDRE, Mathieu LARRIBE et Ph. LABAUME à partir de la plaquette *Les paysages de carrières d'Occitanie, des projets à construire collectivement*, a été publié dans le n° de mars 2021 de la revue de l'AUAT Belveder.
- Les trois plaquettes de la Collection Paysages d'Occitanie sont diffusées à la demande.

Publications consultables et téléchargeables :

<https://www.les-caue-occitanie.fr/publication/les-paysages-doccitanie-une-ressource-pour-la-transition-energetique>

<https://www.les-caue-occitanie.fr/occitanie/le-paysage-et-la-biodiversite>

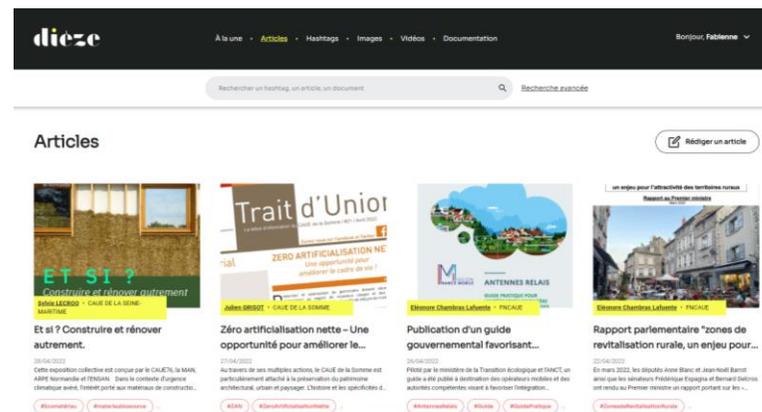


Extrait article "Les carrières, exploitation du sous-sol et paysage", revue collaborative de l'AUAT Belveder, n°08 de mars 2021

VALORISER LES CAUE, le réseau interrégional, national, ...

FNCAUE

- Représentation des élus des CAUE d'Occitanie au conseil d'administration de la FNCAUE : M-F BARTHET, V. BOUGET, R. BRANCO et J. GARCIN SAUDO ainsi que les représentants des directeur-tice-s des CAUE de la région Occitanie à la Conférence Technique Permanente : R. BARRÈS et sa suppléante, F. FAVAREL.
- Représentation à la **Conférence Technique Permanente (CTP)** : Y. ABOUMAJD, F. FAVAREL et R. BARRÈS. Participation de plusieurs directeur-trice-s de CAUE et du délégué régional à la CTP élargie en visioconférence du 8 avril.
- Contribution aux visioconférences organisées par la FNCAUE sur **le CAUE de l'après**.
- Participation aux **webinaires**, organisés par la FNCAUE, sur **les SAFER** du 11 octobre et **la présentation de l'outil de partage Dièze** du 7 décembre.
- **Participation à l'assemblée générale de la FNCAUE à Paris le 16 novembre.**



Extrait de la plateforme Dièze

Réseau des Unions Régionales des CAUE (URCAUE) de France

- **Visioconférences entre permanents d'URCAUE** au sujet de leurs partenariats avec leur Région.
- **Échange d'information** entre les trois délégué-e-s d'URCAUE concernées (Nouvelle-Aquitaine, Auvergne-Rhône-Alpes et Occitanie) dans le cadre des contractualisations et des programmes de développement du Massif Central (21 CAUE concernés).

VALORISER LES CAUE, le réseau interrégional, national...

Pôle de formation

Contribution aux travaux du pôle formation, piloté par la FNCAUE et le CAUE de l'Eure. Réactivé en 2019, il est composé de 15 membres. Le conseil d'administration de la FNCAUE lui a confié le mandat concernant :

- La mission formation confiée par la loi de 1977 aux CAUE : être un lieu d'échanges et de mutualisation pour clarifier l'évolution de la formation dans le cadre des dernières réformes, analyser la situation du réseau CAUE vis-à-vis de cette évolution, proposer une stratégie d'action au regard des questionnements que cela pose.
- Les besoins en formation des salariés du réseau CAUE : être une instance d'aide à la décision pour le paritarisme au sujet du catalogue national.

Les premiers travaux du pôle formation, auxquels F. RODRIGUEZ a participé, ont mis en évidence l'intérêt d'un accompagnement extérieur pour éclairer les réflexions. Un travail collaboratif a été mené entre le pôle et deux prestataires, Christophe Gay et Laurence Oriou.

Un rapport d'étape a été présenté à l'assemblée générale de la FNCAUE du 16 novembre et un rendez-vous a été pris en début 2022 pour une réunion dédiée à cette mission et présentant un kit formation ainsi qu'un accompagnement des CAUE volontaires vers l'agrément CNFEL.



Présentation des avancées des travaux du pôle de formation en assemblée générale de la FNCAUE, le 16 novembre, à Paris

© FNCAUE

VALORISER LES CAUE

- **Partenariats régionaux**
 - Sollicitations partenaires techniques : Envirobat, Agence régionale Biodiversité, CROA (Colloque 21/06/2022).
 - Îlot Formation (séminaire sur la frugalité), CEREMA, club CREBA Occitanie (colloque CREBA 29/03/2022), ENSA Toulouse, Agence de l'eau (AEAG, AERMC), FREDON, Enercoop, ...
- **Production de supports de sensibilisation CAUE mutualisés**
 - Plaquette "Réhabiliter ou construire, faire le bon choix !" mi 2022.
 - Exposition "mission Racine" automne 2022.
 - Plaquette de la collection Paysages d'Occitanie (n°4) "Le paysage, pour la transition écologiques" fin 2022.
 - Fiches pratiques pour les particuliers (RE 2020, paysage et jardin...).
 - Fiches revêtements de sol.
 - Fiches palette de végétaux.
- **Diffusion et communication**
 - Actualités régionales sur le site internet, objectif d'une publication par mois.
 - Diffusion des productions CAUE : en 2022 plaquette "Réhabiliter ou construire, faire le bon choix !".
 - Programmation de l'exposition "40 ans 40 bâtiments en Occitanie" : Le Boulou, CAUE 32, ...
- **Réseau national des CAUE**
 - Représentation à la FNCAUE : conseil d'administration, conférence technique permanente, pôle formation, participation aux webinaires, ...
 - Échange avec les URCAUE : rencontre entre permanents d'URCAUE autour de démarches interrégionales (exemple, ANCT Massif Central).

2

FONCTIONNEMENT ASSOCIATIF

ORGANISATION & GOUVERNANCE
VIE STATUTAIRE
GESTION INTERNE
RAPPORT FINANCIER

ORGANISATION ET GOUVERNANCE

Comité stratégique

- Rassemble les président-e-s, les directrice-teur-s et le délégué régional (27 membres).
- Rôle : proposer et entretenir une réflexion sur la **stratégie régionale**, maintenir une concertation pour examiner l'opportunité des choix stratégiques envisagés, déterminer les projets en validant les **engagements pris conjointement** afin de faire émerger une **vision communes entre élus et techniciens**, assurer le lien avec la FNCAUE via les représentants au conseil d'administration et à la Conférence Technique Permanente.



1 réunion en présentiel avec possibilité de visioconférence.

Réunion des directeurs

- Rassemble les directeur-trice-s et le délégué régional (14 membres).
- Rôle : exprimer la **vie du réseau**, partager des sujets communs à propos desquels les mêmes partenaires sont interpellés, **définir des axes de projets, mutualiser** les travaux, les compétences, les données, un **travail commun** sur des thèmes.
- Modalités : un-e **Directeur-trice Animateur-trice Porte-Parole** (DAPP) renouvelé tous les 6 mois (DAPP : Ph. MILLASSEAU en 2020), fait l'ordre du jour avec le délégué régional, anime les réunions, s'assure de la parole de chacun, permet l'expression de tous les points de vue, restitue une **synthèse équilibrée**, crée les conditions pour valider un positionnement des directeur-trice-s pour chaque sujet, réalise les comptes-rendus sous forme d'item, et **porte la parole des directeur-trice-s lors des comités stratégiques** pour alimenter le débat avec les élus avant la prise de décision.



10 réunions en présentiel et visioconférence.

DAPP de janvier à juin, Ph. MILLASSEAU et de juillet à décembre, S. CARTOU.

VIE STATUTAIRE, les instances dirigeantes

Membres

L'association se compose de trois collèges de membres :

- **Membres actifs** : les CAUE d'Occitanie à jour de leur cotisation. Ils sont regroupés dans le **collège CAUE**.
- **Membres de droit** : les personnes morales, directions régionales de l'État et collectivités régionales, regroupées dans le **collège Institutions et collectivités régionales d'Occitanie** : DRAC, DREAL, Conseil Régional et Région académique Occitanie.
- **Membres partenaires** : acteurs régionaux de l'architecture, de l'urbanisme et de l'environnement qui, en raison de leurs compétences, activités et représentativités, sont intéressés ou susceptibles de contribuer à la réalisation de l'objet de l'union régionale. Ils sont regroupés dans le **collège Acteurs de l'AUE**.

Assemblée générale

L'assemblée est **constituée de trois collèges**. Peuvent être invités, pour assister à tout ou partie de l'assemblée, les membres des conseils d'administration et les équipes de chaque CAUE ainsi que toutes personnes en raison de leurs compétences ou de leurs actions en faveur de l'association.

Conseil d'administration

Il est formé par les **deux premiers collèges**, CAUE et Institutions et collectivités régionales.

Bureau

L'association a été **présidée jusqu'au 31-01-2022 par Ghislaine CABESSUT** et le bureau composé de :

- Deux **vice-présidents** : **Michel CORNUET** et **Maryse GIANNACCINI**,
- D'une **trésorière**, **Danièle VERGONNIER** et d'une **trésorière adjointe**, **Hélène ROZIS LE BRETON**, en remplacement de Gérard FAUQUÉ,
- D'un **secrétaire** **Gilles TURLAN**.

VIE STATUTAIRE, les instances dirigeantes

Réunions statutaires

En 2021, 3 réunions ont été convoquées. Elles se sont tenues en présentiel et à distance :

- 1 bureau, le 18 janvier,
- 1 conseil d'administration le 15 mars,
- 1 assemblée générale ordinaire, le 3 mai.

Situation des mandats des administrateurs

Le report en juin 2021 des élections départementales et régionales ainsi que les délais de désignation des Président-e-s des CAUE ont de fait différé leur renouvellement au sein du collège CAUE. Les membres du conseil d'administration de l'association ont continué à siéger jusqu'à leur renouvellement officiel même s'ils n'étaient plus Président-e-s de leur CAUE.

La Présidente et les Vice-président-e-s ont organisé une réunion informelle le 25 octobre pour présenter l'association à celles et ceux qui ont rejoint le réseau et sans attendre la nomination officielle de chacune à la présidence de l'ensemble des CAUE d'Occitanie qui s'est échelonnée jusqu'en janvier 2022.



Assemblée générale en présentiel et visioconférence

GESTION INTERNE, la gestion des financements

Financements régionaux et nationaux

Faciliter et accompagner l'implication des CAUE au niveau régional est une des raisons d'être de l'association. Les cadres de partenariats régionaux permettent de diversifier **les sources de financements des CAUE** qui contribuent volontairement aux actions d'intérêt régional.

Financements	Cadre et modalités	2020	2021
Région DAFU	Protocole d'accord Région - CAUE d'Occitanie 2018/2021 (11 CAUE) : CAUE 09, 11, 12, 30, 32, 46, 48, 65, 81 et 82	319 000 €	315 700 €
État DREAL	Convention cadre de partenariat pour l'animation du Réseau Paysage Occitanie 2018/2021 :		
	CAUE 31	-	6 000 €
	CAUE 66	-	10 000 €
État DRAC	Convention financière « Coordination et valorisation régionales d'actions de sensibilisation à l'architecture, conduites par les CAUE d'Occitanie » juillet 2021 :	-	-
	Action 1 - Coordination et valorisation régionales d'actions de sensibilisation à l'architecture conduites par les CAUE d'Occitanie : CAUE 09 et 46	-	1 972 €
	Action 2 - Animations collectives des CAUE sur le site de La Cuisine, événements architectures en 2021 : CAUE 82	-	6 049 €
	Action 3 - Préparation d'une exposition sur les stations balnéaires de la mission Racine : CAUE 34	-	7 500 €
État ADEME & DREAL	Décision de financement ADEME signée en octobre 2019 assortie d'une décision modificative en novembre 2020 et convention de partenariat DREAL signée en juillet 2020, pour la réalisation d'un support pédagogique « Rénovation énergétique et STD » : CAUE 46		2 522 €
État DREAL	Arrêté attributif pour l'opération « Les paysages d'Occitanie, une ressource pour la transition énergétique », octobre 2017 et avenant en avril 2019 : CAUE 09 et 46	10 597 €	-
Total		329 597 €	349 743 €

GESTION INTERNE, les ressources humaines

Équipe régionale

Elle est composée de trois salariés :

- **Philippe LABAUME**, délégué régional.
- **Fabienne RODRIGUEZ**, chargée de l'administration et du développement des formations internes.
- **Séverine TOULIS**, animatrice régionale, chargée de communication (fin de contrat le 06-05-2021).

Répartition du temps de travail de l'équipe régionale	
Coordination d'actions partenariales	1 091 heures
Coordination des actions du réseau	566 heures
Représentation et promotion des CAUE	67 heures
Formation des personnels CAUE	97 heures
Gestion et administration	1 183 heures
Total	3 004 heures

Malgré une année 2021 conditionnée à l'évolution de la crise sanitaire, l'association a mené ses missions en s'adaptant au contexte et aux enjeux.

La décision prise en assemblée générale du 3 mai a permis de répartir les missions laissées vacantes à la suite des arrêts maladies puis du licenciement de l'animatrice régionale, entre les directeur-trice-s des CAUE d'Occitanie en lien avec le délégué régional.

Les investissements, l'expérience et la pratique des technologies numériques acquis l'année précédente ont favorisé l'organisation à distance des actions quand cela était opportun. Les manifestations et animations initialement prévues ont été maintenues avec quelques adaptations.

La vigilance face au risque épidémique s'est donc poursuivie par des mesures de prévention et de protection spécifiques selon les annonces gouvernementales et les nouvelles réglementations (couvre-feu, confinement, restriction des déplacements professionnels, pass sanitaire, ...). Le plan de reprise d'activité a été maintenu et actualisé. Le document unique d'évaluation des risques professionnels a également été mis à jour.

GESTION INTERNE, la gestion administrative et logistique

Gestion administrative

La gestion administrative, service support de l'association, permet l'organisation et **l'optimisation des processus administratifs** avec :

- La mise en oeuvre du budget approuvé en assemblée générale.
- L'application des règles comptables, administratives et sociales propres aux associations et à la convention collective nationale des CAUE.
- L'appui à l'organisation et au suivi des instances statutaires.
- Les comptabilités, générale et analytique, sont tenues en interne. Couplées à la gestion du temps de travail de l'équipe régionale sous LogicaueUR, elles permettent d'affecter les dépenses à chaque action et d'établir les états annuels de justification communiqués aux financeurs.

La révision et le contrôle annuels de la comptabilité sont réalisés par le cabinet Mazars.

La mission de commissariat aux comptes est assurée par M. Philippe Vintrou.

La mission de gestion de l'emploi et de la paie est assurée depuis le 1^{er} septembre 2020 par le cabinet Mazars.

L'association est épaulée par le cabinet d'avocats Barthélémy, dans les échanges avec l'avocate de l'animatrice régionale. M^e Lévy a accompagné la procédure de licenciement pour inaptitude d'origine non professionnelle sans reclassement de l'animatrice régionale.

La décision prise en comité stratégique du 2 novembre 2020 relative aux paiements courants par virements bancaires après validation de la Présidente afin de ne pas pénaliser les fournisseurs, a été réitéré jusqu'à nouvel ordre.

GESTION INTERNE, la gestion administrative et logistique

Gestion logistique

La **chaîne logistique** est gérée en interne et des **actions écoresponsables** sont engagées, visant à :

- **Suivre et réduire la consommation** d'eau et d'énergie. Depuis 2020, l'association est sociétaire de la coopérative **Enercoop** qui est devenue son fournisseur d'électricité.
- **Réduire la diffusion sur supports papier.**
- **Collecter et recycler les consommables.**
- **Utiliser des produits biodégradables** pour l'entretien et le nettoyage de nos locaux par la Scop Net-Sol-Eco.
- **Limiter l'impact lié aux déplacements** en favorisant les déplacements doux et économes. L'équipe régionale privilégie **l'utilisation du vélo et des transports collectifs** (covoiturage, bus, métro, train, ...). Depuis juillet 2010, l'association est sociétaire de la **coopérative d'autopartage Citiz**. En cas de nécessité, l'équipe régionale a accès à un des véhicules Citiz.

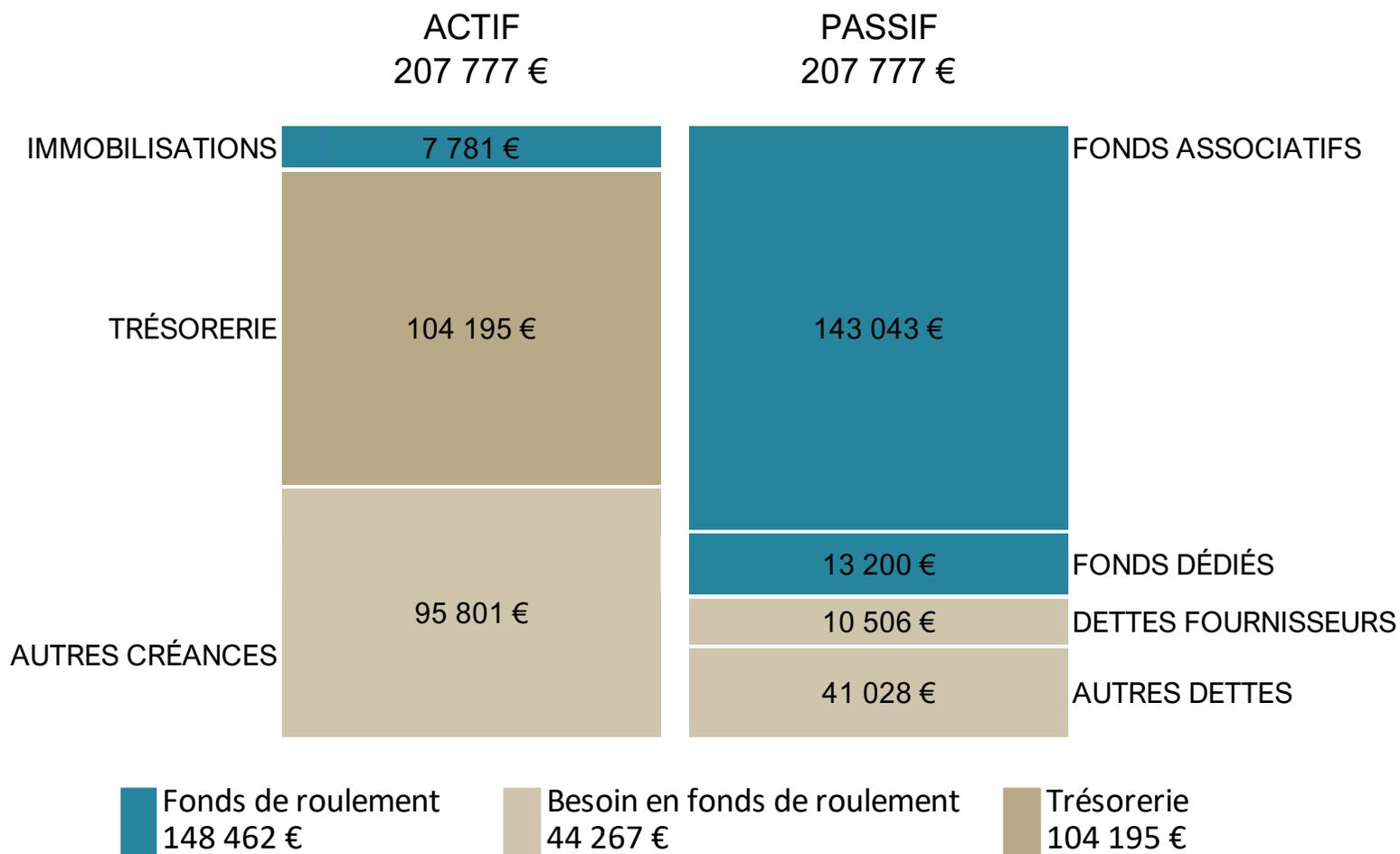


Focus sur le suivi et la révision de contrats de prestations de services et de sous-traitance en 2021 :

- Le contrat d'assurance souscrit à la MAIF a été révisé en décembre 2021.
- Les forfaits du nombre de copies compris dans le contrat de maintenance du photocopieur avec SHARP, ont été revus à la baisse en fin d'année. Une économie significative devrait se produire en 2022.
- Pour l'occupation des bureaux, l'association a un bail locatif à usage exclusif professionnel signé le 18 décembre 2006, avec prise d'effet au 1^{er} janvier 2007, d'une durée de 6 ans avec reconduction tacite pour la même durée. Les nouvelles propriétaires ont accepté la succession ainsi les conditions et modes de règlement de notre bail restent les mêmes.
- Le guide des achats a été actualisé en octobre 2021 et précise les règles applicables selon une procédure adaptée. Une révision en 2022 sera nécessaire selon les nouveaux seuils.
- L'association a bénéficié du Conseil juridique de la FNCAUE permettant de traiter le dossier relatif à l'ancien nom de domaine www.caue-mp.fr utilisé par une société commerciale et créant de la confusion. La société concernée a accepté de prendre les engagements demandés par le cabinet Delsol.

RAPPORT FINANCIER, l'état de synthèse du bilan comptable

Exercice clos au 31-12-2021



RAPPORT FINANCIER, le bilan actif de l'exercice clos au 31-12-2021

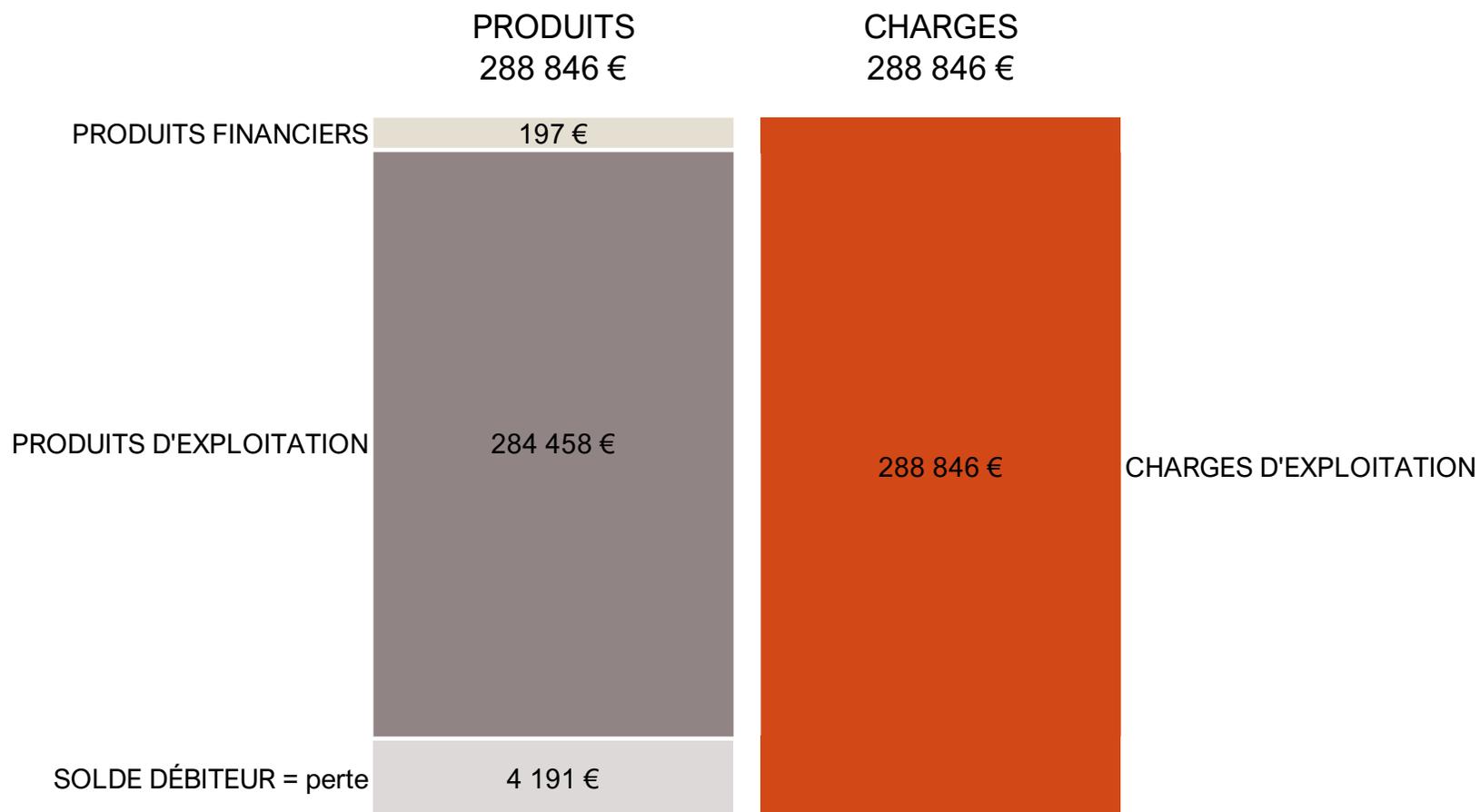
BILAN ACTIF	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au au 31-12-21	Net au au 31-12-20
ACTIF IMMOBILISÉ	41 418 €	33 637 €	7 781 €	8 200 €
Immobilisations incorporelles	6 230 €	6 230 €		
Concessions, brevets et droits assimilés	6 230 €	6 230 €		
Immobilisations corporelles	35 188 €	27 407 €	7 781 €	8 200 €
Autres immobilisations corporelles	31 938 €	27 407 €	4 531 €	4 950 €
Participations et créances rattachées	850 €		850 €	850 €
Autres immobilisations financières	2 400 €		2 400 €	2 400 €
ACTIF CIRCULANT	202 673 €	2 678 €	199 995 €	235 695 €
Créances	95 827 €	2 678 €	93 149 €	92 546 €
Charges constatées d'avance	2 651 €		2 651 €	2 472 €
Disponibilités	104 195 €		104 195 €	140 677 €
TOTAL DE L'ACTIF	244 091 €	36 315 €	207 776 €	243 895 €

RAPPORT FINANCIER, le bilan passif de l'exercice clos au 31-12-2021

BILAN PASSIF	Net au au 31-12-21	Net au au 31-12-20
FONDS PROPRES ASSOCIATIFS	143 043 €	147 234 €
Fonds associatifs sans droit de reprise	69 935 €	69 935 €
Report à nouveau	77 299 €	28 951 €
Résultat de l'exercice	-4 191 €	48 348 €
FONDS DÉDIÉS	13 200 €	15 000 €
Fonds dédiés sur subventions	13 200 €	15 000 €
DETTES	51 533 €	81 661 €
Emprunts et dettes financières diverses	12 029 €	9 037 €
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	10 505 €	8 342 €
Dettes fiscales et sociales	28 999 €	39 470 €
Dettes sur immobilisations et cptes rattachés		812 €
Produits constatés d'avance		24 000 €
TOTAL DU PASSIF	207 776 €	243 895 €

RAPPORT FINANCIER, l'état de synthèse du compte de résultat

Exercice clos au 31-12-2021



RAPPORT FINANCIER, le compte de résultat de l'exercice clos au 31-12-2021

COMPTES DE RÉSULTAT	du 01-01-21 au 31-12-21	du 01-01-20 au 31-12-20
I - PRODUITS D'EXPLOITATION	284 458 €	312 297 €
Cotisations statutaires	80 000 €	88 861 €
Ventes de prestations de services		150 €
Subventions d'exploitation	170 700 €	165 495 €
Contributions financières	10 755 €	11 388 €
Reprises et transferts de charges	22 975 €	42 515 €
Autres produits	28 €	3 888 €
II - CHARGES D'EXPLOITATION	288 846 €	263 951 €
Autres achats et charges externes	101 296 €	71 412 €
Impôts, taxes et versements assimilés	1 518 €	1 625 €
Salaires et traitements	131 112 €	125 887 €
Charges sociales	40 394 €	49 134 €
Dotations amortissements et provisions	14 465 €	15 893 €
Autres charges	61 €	
III - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	-4 388 €	48 346 €

IV - RÉSULTAT FINANCIER	197 €	2 €
Produits financiers	197 €	8 €
Charges financières		6 €
V - RÉSULTAT COURANT (III+IV)	-4 191 €	48 348 €
VI - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL		
Produits exceptionnels		
Charges exceptionnelles		
TOTAL DES PRODUITS	284 655 €	312 305 €
TOTAL DES CHARGES	288 846 €	263 957 €
EXCÉDENT OU PERTE	-4 191 €	48 348 €

CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE (CVEN)	2021	2020
Prestations en nature	581 €	
Bénévolat	55 998 €	61 226 €
TOTAL DES CVEN	56 579 €	61 226 €

RAPPORT FINANCIER, la cotisation statutaire annuelle

Cotisation statutaire

Les 13 CAUE adhèrent avec des modalités de calcul et de versement de la cotisation statutaire annuelle, proposées en conseil d'administration du 15 mars et approuvées en assemblée générale du 3 mai.

COTISATION STATUTAIRE	2017	2018	2019	2020	2021
Montant voté en AG	90 427 €	90 427 €	90 427 €	88 861 €	80 000 €
CAUE de l'Aude	10 323 €	9 594 €	8 710 €	10 101 €	6 597 €
CAUE de l'Aveyron	8 928 €	9 314 €	8 196 €	9 774 €	6 371 €
CAUE du Gard	14 965 €	11 593 €	11 276 €	12 192 €	9 556 €
CAUE de la Haute-Garonne	25 940 €	30 691 €	32 381 €	26 087 €	9 689 €
CAUE du Gers	4 295 €	4 585 €	4 080 €	4 815 €	4 280 €
CAUE de l'Hérault	-	-	-	-	17 094 €
CAUE du Lot	4 365 €	4 033 €	3 897 €	4 217 €	3 515 €
CAUE de la Lozère	1 666 €	1 555 €	1 452 €	1 647 €	1 160 €
CAUE des Hautes-Pyrénées	4 665 €	3 337 €	3 572 €	3 521 €	3 822 €
CAUE des Pyrénées-Orientales	-	-	-	-	4 724 €
CAUE du Tarn	6 913 €	7 505 €	7 789 €	7 873 €	5 801 €
CAUE du Tarn-et-Garonne	4 469 €	4 784 €	5 793 €	5 014 €	3 999 €

NB. Les montants de la cotisation statutaire sont arrondis

En application de l'article 11 des Statuts, chaque année, un montant global est proposé en conseil d'administration et fixé (approuvé) en assemblée générale.

A partir de ce montant global, la cotisation de chaque CAUE est calculée au prorata du montant qu'il a perçu au titre de la Taxe Départementale d'Aménagement (TDA) de l'année précédente.

Le versement de la cotisation statutaire s'effectue en deux temps. En début d'année, un premier appel à cotisation est réalisé pour chaque CAUE représentant 1/2 du montant de la cotisation de l'année précédente et à verser avant le 31 mars de l'année en cours. A l'issue du vote du montant en l'assemblée générale, un second appel à cotisation est réalisé pour le versement du solde calculé à partir des données TDA transmises par chaque CAUE et à verser avant le 30 juin de l'année en cours.

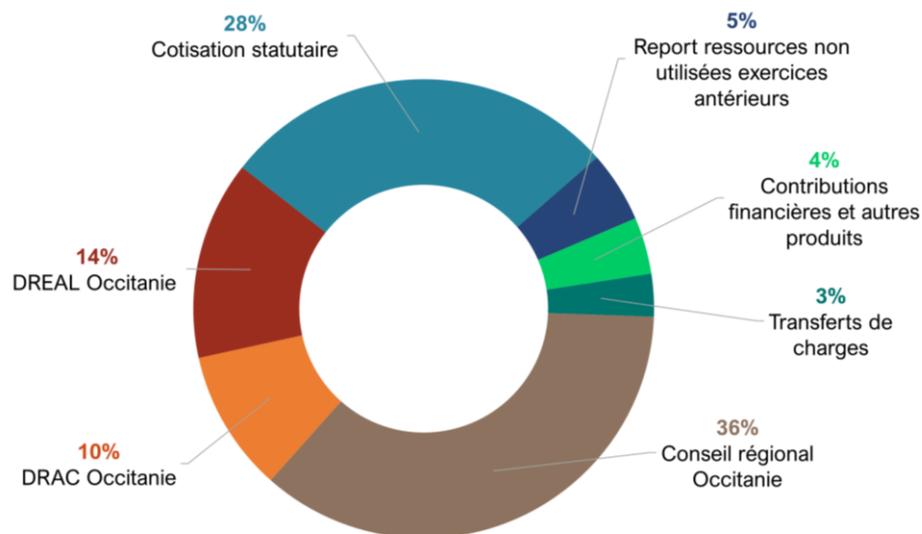
Pour rappel : l'avance consentie de 16 636 € pour la cotisation 2020 par le CAUE de la Haute-Garonne (au regard de la baisse de sa TDA 2019) sera récupérée de façon échelonnée sur 4 années et déduit à partir de 2021 de sa cotisation théorique pour les montants suivants :

2021	2022	2023	2024
4 159 €	4 159 €	4 159 €	4 159 €

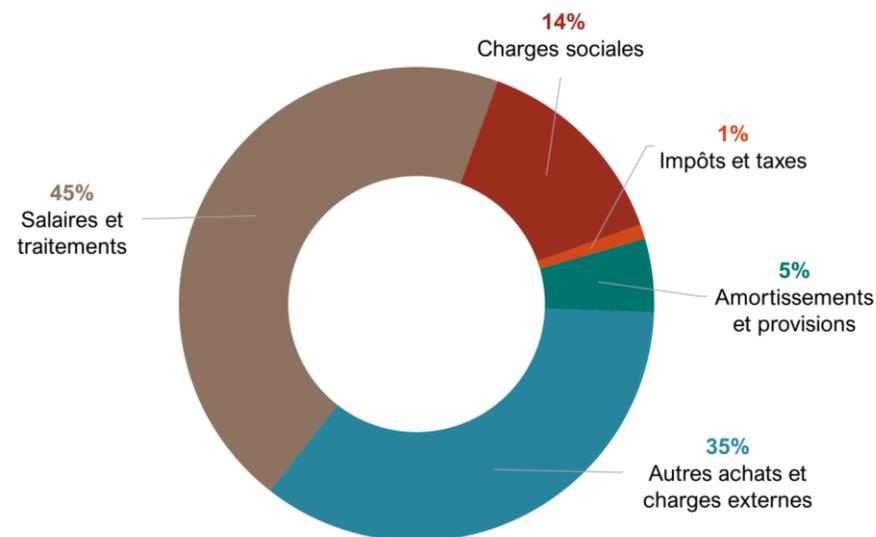
Cet abaissement de 4 159 € pour le CAUE 31 se répercutera mécaniquement et au prorata de la TA, par une hausse sur les cotisations des autres CAUE.

RAPPORT FINANCIER, la répartition des produits et charges

Produits : 284 655 €



Charges : 288 846 €



Le résultat de l'exercice est une perte de 4 191 € qui sera affecté en report à nouveau.

L'association dispose en fin d'exercice des réserves en **fonds associatifs qui s'élèvent à 143 043 €.**

GLOSSAIRE DES ACRONYMES

ADEME	agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie	DRAC	direction régionale des affaires culturelles
AMI	appel à manifestation d'intérêt	DREAL	direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement
ANAAP	association nationale des animateurs de l'architecture et du patrimoine	ENSA	école nationale supérieure d'architecture
ARB	agence régionale de la biodiversité	FNCAUE	fédération nationale des conseils d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement
AREC	agence régionale énergie climat	GT	groupe de travail
AUAT	agence d'urbanisme et d'aménagement de Toulouse aire métropolitaine	JNA	journées nationales de l'architecture
BCO	bourgs-centres Occitanie	JTE	journée thématique d'échanges
CAUE	conseils d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement	MAO	mois de l'architecture en Occitanie
CEREMA	centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement	OPP	observatoires photographiques du paysage
CRB	comité régional de la biodiversité	PBDOc	plan Bâtiment durable Occitanie
CREBA	centre de ressources pour la réhabilitation responsable du bâti ancien	REPOS	région à énergie positive
CROA	conseil régional de l'ordre des architectes	RPO	réseau paysage d'Occitanie
CTP	conférence technique permanente	SAFER	sociétés d'aménagement foncier et d'établissement rural
CTRL	comité régional du tourisme et des loisirs	SRADDET	schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires
DAPP	directeur-trice animateur-trice porte-parole	TOTEn	territoires d'Occitanie pour la transition énergétique
DIRECCTE	Direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi est devenue depuis avril 2021 la direction régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités (DREETS)	UDAP	unité départementale de l'architecture et du patrimoine
		URCAUE	union régionale des conseils d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement
		ZAN	zéro artificialisation nette

L'association Les CAUE d'Occitanie reçoit le soutien financier de la DRAC, de la DREAL, Région, et de l'ADEME, d'Occitanie.



Rédaction : Marie-France BARTHET, Philippe LABAUME et Fabienne RODRIGUEZ | Les CAUE d'Occitanie.

Crédits photos : sauf mention contraire, Les CAUE d'Occitanie.

Les
—
c|a.u.e
d'Occitanie

Union Régionale des Conseils, d'Architecture,
d'Urbanisme et de l'Environnement d'Occitanie

5 avenue Frizac | 31400 Toulouse

Tél : 05 34 41 39 59 | Courriel : contact@les-caue-occitanie.fr

Site web : www.les-caue-occitanie.fr